



CONDITION DE L'OPÉRATION PLEIN REMBOURSÉ

OFFRE VALABLE DU 21/02/2017 ET LE 05/03/2017

CONDITIONS DE L'OFFRE

Cette offre ne s'applique que sur les hébergements portant la mention "**PLEIN-OFFERT**" soit les produits mer et campagne de la gamme Madame Vacances. Sont compris dans cette opération, tous les séjours portant la mention «PLEIN-OFFERT» sur la fiche produit et concernant les départs du 08/07/2017 au 19/08/2017 inclus pour des séjours d'une durée minimale de 5 nuits et réservés entre le 21/02/2017 et le 05/03/2017 inclus.

Le montant maximum du remboursement de l'essence est de 150€ pour un séjour dont la date de fin est avant le 05/08 et de 100€ si cette dernière est après le 05/08.

Le code promotionnel PLEIN-OFFERT doit être indiqué dans le dossier afin de rendre ce dernier éligible à un remboursement.

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DES TICKETS D'ESSENCE

Les tickets d'essence doivent être datés de plus ou moins 1 jour à partir de la date de début et de fin de séjour. Les tickets d'essence originaux (Les reçus de carte bancaire seuls ne sont pas suffisants, il est nécessaire de fournir le ticket de caisse original) doivent être envoyés à : MADAME VACANCES/ Opération Essence / 472 Rue de la Leysse, 73000 Chambéry, accompagnés d'un relevé d'identité bancaire (RIB) au maximum dans les 10 jours qui suivent la fin du séjour (cachet de poste faisant foi), en précisant impérativement le numéro de dossier concerné. Pour plus de sécurité, nous vous recommandons de nous faire parvenir les courriers par lettre recommandée A/R. Nous dégageons toute responsabilité en cas de perte du pli envoyé en courrier simple. Attention, aucun ticket d'essence envoyé après cette date ne pourra être accepté.

Les remboursements des montants des tickets d'essence, selon les conditions ci-dessus, seront effectués dans un délai de 30 jours après réception des tickets originaux accompagnés du RIB, par virement sur votre compte bancaire. Attention, veuillez s'il vous plait à ce que le RIB soit bien au nom du porteur du dossier.

LISTE DES DESTINATIONS CONCERNÉES PAR L'OPÉRATION

Cayeux sur Mer - Résidence Les Terrasses de la Plage
Le Teich - Résidence les Rives Marines
L'Isle sur la Sorgue - Résidence Provence Country Club
Moliets - Les Appartements de Moliets
Moliets - Résidence du golf
Moliets - Villas Club Royal Aquitaine,
Moliets - Villas Club Royal Océan 17
Moliets - Villas La Clairière aux Chevreuils
Moliets - Villas La Prade
Montpellier - Résidence les Consuls de la Mer
Saint Gilles Croix de Vie - Résidence Les Fontenelles
Saint Hilaire de Riez - Les Mas de Saint Hilaire
Saint Jean de Monts - Le Domaine de Vertmarines
Saint Jean de Monts - Les Maisons du Lac
Trébas-les-Bains - Résidence la Marquisié
Uzès - Résidence Le Mas des Oliviers
Valjoly - Les Cottages de Valjoly